

PARLEMENT WALLON

Intervention en réponse à la Déclaration de M. Van Cauwenberghe, Ministre-Président, sur le plan du Gouvernement wallon intitulé « Les Actions prioritaires pour l'avenir wallon »

**Bernard Wesphael,
Député, chef de groupe ECOLO**

Namur, le 21 septembre 2005

Monsieur le Ministre président,
Monsieur le Ministre de l'Economie et de l'Emploi,

Avant tout, Monsieur le Ministre-Président, permettez-moi de vous féliciter sincèrement. Pour un chef de gouvernement que certains disaient passablement élimé et dont, à la veille des vacances, beaucoup voyaient déjà la tête rouler dans la sciure épandue au pied de l'échafaud, vous avez magistralement redressé la barque et réalisé un formidable coup à la rentrée de septembre. J'irais même jusqu'à dire que votre opération de relation publique est un modèle du genre, un cas d'école qui sera – je n'en doute pas – dans les prochaines années citée en exemple dans les écoles de communication et de marketing. Cela, c'est pour la forme : je vous tire mon chapeau et je vous salue bien bas. A quelques mois des élections communales, vous avez réussi un grand sans faute médiatique ! De ce point de vue, c'est assurément un beau coup politique.

Sur le fond, c'est autre chose. Il y a longtemps qu'ECOLO le dit et que je le répète dans cette enceinte, mais la preuve est aujourd'hui incontestable. Votre Gouvernement fait de plus en plus la part belle à une conception économiste et pour tout dire néolibérale de la société.

Introduction

Comme l'a écrit Didier Grogna dans *L'Echo* : « Qu'y a-t-il d'humaniste ou de socialiste dans le plan [des « Actions prioritaires pour l'avenir wallon »] ? » que vous avez présenté le 30 août dernier. Sa réponse est claire : « Rien ». Selon lui, « la coalition PS-CDH s'est faite plus bleue que les bleus ». Et l'éditorialiste de *L'Echo* d'ajouter : « C'est un peu comme si Gargamel voulait tromper les Schtroumfs et que ceux-ci avaient compris le stratagème ».

C'est aussi mon opinion. Dans *La Libre Belgique*, Didier Reynders lui-même s'est dit « positivement étonné... ». Monsieur Kubla lui-même fut un temps à court d'argument ou à peu près. Ce n'est pas peu dire...

La conclusion politique est simple : les Wallons n'ont plus besoin d'avoir des libéraux dans l'opposition puisqu'ils ont pris les commandes du gouvernement. Monsieur le Ministre-Président, vous avez massé toutes vos forces à droite. De ce point de vue, méfiez-vous, car n'est pas Alexandre qui veut. Qui sera votre Parménion ? Mme Vienne ? Hélas pour vous, ses tentatives (à coups d'« e-colloques » et de sondages) pour occuper à elle seule tout le flanc gauche dangereusement dégarni de votre coalition rouge-romaine à dominante bleue, ne donneront probablement pas longtemps le change à une population qui, en votant pour vous et vos partenaires démocrates humanistes, ne vous a évidemment pas mandaté pour faire du bleu de chez bleu. Gare au réveil...

Bien sûr, vous n'êtes pas seul responsable. L'empereur (je parle bien sûr du boulevard) s'est converti. Ses maréchaux n'ont donc guère d'autre choix que de se démettre ou de le suivre dans ses nouvelles aventures. Dans le fond, Monsieur le Ministre-Président, je vous aime bien et je connais la sincérité de votre engagement pour notre région, faites tout de même attention à ne pas devenir le Gargamel peint en bleu des Wallons.

Au début de l'année, Monsieur Di Rupo s'est rendu à Porto Allegre. Bouche en cœur et main dans la main avec Mme Milquet, il y a dit tout le mal qu'il pensait du néolibéralisme et de l'économie abandonnée aux lois du marché. Pas plus tard qu'au printemps, il s'est encore lamenté dans les colonnes du *Journal du mardi* sur le fait que « la gauche progressiste est minoritaire au sein même du Parti socialiste européen ».

Aujourd'hui, Monsieur Di Rupo a manifestement fait son deuil des lendemains qui chantent à gauche. Très précisément, le 11 juin dernier, le PS wallon a rejoint les rangs majoritaires au sein du PSE. Il s'est converti au blairisme. Jadis, on disait des radicaux français qu'ils avaient le cœur à gauche et le portefeuille à droite. Demain, on dira des socialistes wallons qu'ils avaient le verbe à gauche et le faire à droite. Pas plus tard qu'hier, l'éditorial du Soir soulignait encore à quel point même « notre bon vieux (je cite) parti socialiste francophone belge [...] tout en poursuivant le martèlement de discours de gauche, [...] vient, avec son "plan Marshall", d'entamer la mélodie néolibérale ». A force de faire le grand écart, il va y avoir des déchirures...

Il y a un peu plus d'un an, exit le MR et ECOLO. Sous la casaque du CDH, le PSC était de retour. La toute nouvelle majorité rouge-romaine annonçait urbi et orbi sa volonté d'aller vite. Chacun a encore dans l'oreille les déclarations tonitruantes qui ont marqué le début de la législature. Entre autres, il était question d'une « nouvelle méthode de gouvernance moderne et innovante ».

A grands renforts d'effets oratoires, on nous annonçait un Contrat d'avenir renouvelé et structuré autour de quatre « plans stratégiques transversaux » ponctués de comités interministériels », de « partenariats stratégiques », de « tasks force d'appui », de « comités de pilotage », de « délégués spéciaux », de « tableaux de bord » et autres « indicateurs de performance ». Bref, on allait voir ce qu'on allait voir. Après dix mois de législature, on avait surtout vu un étalage tragicomique d'incompétence. Ainsi que je l'ai dit dans mon interpellation en séance publique du 1^{er} juin dernier sur les « impulsions et les hésitations du Gouvernement face aux enjeux du redéploiement », l'équipage gouvernemental wallon s'était embourbé dès les premiers tours de roue ; il se montrait incapable de respecter l'agenda qu'il s'était lui-même fixé. Ce même 1^{er} juin, j'ai parlé d'un Gouvernement qui battait « des records... de lenteur ». J'ai aussi dit qu'au début de la législature, « chacun craignait [que le Gouvernement wallon] confonde vitesse et précipitation », mais qu'on s'interrogeait désormais sur son niveau de survie. Je concluais en disant qu'on eût aimé être sûr qu'il était encore vivant...

Début juin, je n'étais apparemment pas le seul à m'inquiéter des errements gouvernementaux. Le 11 du même mois, le président du PS a lancé l'idée d'un Plan Marshall afin de mobiliser, une énième fois, une Wallonie en mal de redressement. Les commentaires plurent dru, car, à peine dix jours auparavant, Monsieur le ministre Marcourt avait présenté à grand bruit son plan « création d'activités », le fruit laborieux d'une année de travail. En un mot comme en cent, le proconsul montois avait sifflé la fin de la récréation wallonne. Quelle gifle ! C'est à l'époque que certains allèrent jusqu'à évoquer le possible décolllement du Ministre président.

Ainsi sommé de justifier ses émoluments, le Gouvernement wallon s'est mis au travail. Le 30 août dernier, il a solennellement adopté son plan d'« Actions prioritaires pour la Wallonie ». Une fois n'est pas coutume réuni au grand complet, il l'a tout aussitôt présenté en

grande pompe et en bras de chemise (c'est vrai qu'il faisait chaud !) à la presse, réservant ainsi une fois de plus la primeur de ses cogitations aux médias plutôt qu'au Parlement wallon.

Détestable habitude, mais je vous le concède bien volontiers : ô combien largement partagée...

Premier accueil

Il me faut objectivement reconnaître que les premiers commentaires sur ce que vous avez préféré appeler le plan d'« Actions prioritaires pour l'avenir wallon » (PAP), furent flatteurs : journalistes, économistes et même hommes politiques du Nord du pays se relayèrent pendant plusieurs jours dans les médias pour dire qui son étonnement positif, qui tout le bien qu'il pensait d'un plan.

La Libre Belgique titra chaleureusement « Aux grands maux wallons, les grands remèdes », avant de parler de « L'amorce d'une mentalité différente ». *Le Soir* ouvrit sur un « plan Marshall très bien accueilli ». Ensuite, ce fut « La Wallonie tire son plan » et « La Wallonie se prend en main », tandis que *L'Echo* soulignait le nouveau consensus wallon d'une affirmation on ne peut plus prometteuse : « Patrons et syndicats approuvent le "plan Marshall" » ou encore « le plan va dans le bon sens, estiment les patrons ».

D'habitude si critique envers tout ce qui se passe dans le Sud du pays, la presse néerlandophone réagit de manière plutôt positive.

Le succès fut tel qu'il fallut à l'opposition libérale deux ou trois jours pour ajuster son tir au virage libéral du gouvernement wallon tandis qu'ECOLO se borna dans un premier temps à souligner très justement l'absence de toute réflexion verte dans un plan tout entier voué à une certaine conception de l'économie et du développement.

Premiers chocs

Alors même que votre PAP n'est pas encore officiellement d'application, la SONACA a déjà cruellement montré ses limites. La SONACA est une société performante et en bonne santé financière. Ses carnets de commande sont remplis. La Région wallonne en est actionnaire à 98% et elle fait partie des cinq secteurs stratégiques sur lesquels vous entendez mettre le paquet, car vous pensez que la Wallonie pourrait y « exceller à l'échelle européenne, voire mondiale ». A peine aviez-vous présenté votre enfant à la presse que celle-ci révélait que la SONACA avait l'intention de réduire son personnel de 15% et d'augmenter les heures ouvrées sans compensation salariale

D'aucuns s'étonnent que la SONACA investisse aux USA et au Canada tandis qu'elle massacre l'emploi et les acquis sociaux à Gosselies ; certains vont jusqu'à craindre des délocalisations.

Les délégations syndicales parlent d'une véritable déclaration de guerre au monde du travail. Ils n'ont assurément pas tort.

Assurément, il y a une leçon à tirer de cet épisode. Vous avez vraiment intérêt à prendre les dispositions légales et réglementaires idoines pour que les entreprises que vous entendez soutenir dans le cadre des pôles de compétitivité et de création d'activités, ne profitent pas de la manne publique pour réduire l'emploi en Wallonie au lieu d'en créer et délocaliser les activités ailleurs au lieu de les stimuler ici.

Par-dessus le marché, la polémique qui s'est développée autour de la pérennisation et de la rentabilité du Grand prix de F1 à Francorchamps, est une autre pierre dans le jardin des partis traditionnels et de leur difficulté à comprendre les vrais enjeux du redéploiement économique wallon dans le cadre du développement durable.

A cause de ce Grand prix, ECOLO a été traîné dans la boue et maudit jusqu'à la septième génération par le chœur des partis traditionnels et de la Wallonie bien pensante, Le terrorisme

intellectuel fut tel à l'époque qu'on a pu voir un éminent représentant du peuple déchirer devant les caméras de télévision une étude scientifique qui n'avait pas l'heur de lui plaire.

Or, il devient de plus en plus évident aujourd'hui que ce Grand Prix coûte cher aux finances publiques wallonnes pour un impact ridicule sur l'économie locale et que l'argent du contribuable wallon sert surtout en l'occurrence à garantir les dividendes versés à Bernie Ecclestone et à ses amis.

Bref, le processus décisionnel (ou plutôt l'absence de procédures claires fondées sur des outils d'aides à la décision incontestables) autour du Grand Prix de F1 de Francorchamps (je ne parle pas nécessairement du circuit !) pourrait bien un jour devenir un autre symbole du « mal wallon ». Il serait plus que temps que le Gouvernement se dote d'études scientifiques et d'analyses sérieuses et non politiquement orientées sur l'impact global réel du Grand prix de F1 sur l'économie wallonne en général et liégeoise en particulier.

Analyse

Cela étant dit, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Tout n'est en effet pas nécessairement mauvais dans votre « Plan Marshall » pour la Wallonie.

1. Un sursaut salutaire

Il y a tout d'abord, dans le chef du Gouvernement, la reconnaissance de l'état socio-économique de la Wallonie et, dès lors, la **prise de conscience** d'un état de crise. C'est évidemment la première condition pour agir. Se rappeler la hargne avec laquelle vous, Monsieur le Ministre-Président, avez tenté de défendre dans un premier temps l'illusion du rattrapage wallon, permet de mesurer le chemin que vous avez parcouru. Il devenait en effet urgent de sortir l'Elysette du ronronnement.

A cette fin, des **moyens relativement importants** ont été dégagés, même s'il s'agit d'en prendre la juste mesure ; des **priorités** ont été identifiées. Ceci tend à laisser penser que quelque chose est en train de se passer.

2. Plusieurs priorités intéressantes

Dans le cadre des priorités retenues, le groupe ECOLO souhaite saluer l'accent significatif imprimé à la **recherche** et à la **formation**. Certes l'orientation donnée à ces politiques reste à débattre et nous comptons bien alimenter la réflexion sur ce plan. De même, plusieurs acteurs se sont interrogés sur l'absence de perspectives offertes à la recherche fondamentale. Il faudra y revenir et, vu de l'importance des compétences communautaires dans la relance wallonne pour le développement de la Wallonie¹, nous regrettons à ce stade que le **Gouvernement de la Communauté française** n'ait pas été associé aux travaux du Gouvernement wallon. Ceci étant, il reste que l'important investissement réalisé dans le capital humain est essentiel, et devra être prolongé.

Dans le même sens, nous soutiendrons particulièrement les moyens importants dégagés pour l'**assainissement des friches industrielles**, même si cette politique nécessitera des investissements encore plus importants à l'avenir.

¹ Il en est de même de la Région de Bruxelles-Capitale et de la COCOF, ce qui apparaît autant incroyable, vu l'atout que peut représenter Bruxelles pour le développement wallon.

Enfin, pour autant qu'elle se concrétise cette fois puisque le Gouvernement l'avait décidée en juin 2004 et que le Ministre et la SOFICO la bloquent depuis plus d'un an, la suppression des **droits de navigation** est naturellement tout à fait opportune.

3. Un effet de loupe budgétaire

Comme déjà dit, il importe cependant de mettre en débat l'ampleur des moyens budgétaires dégagés.

Il faut tout d'abord mesurer, et plusieurs observateurs ont mis ce point en évidence, que près de la moitié du plan est financée à partir des **marges budgétaires** estimées pour l'ensemble de la législature. Cette technique a ainsi pour effet de sublimer les moyens mobilisés en présentant ce qui n'est finalement rien d'autre, pour cette part du plan, que l'anticipation de quatre exercices budgétaires... Nous sommes bien loin d'un effort exceptionnel.

Cet élément fait en outre peser une **hypothèque** sur la mise en œuvre du plan, puisqu'elle dépend de la validité des hypothèses de croissance et autres. Il convient d'ajouter à cette fragilité budgétaire le lancement, en marge du plan, de nouveaux financements alternatifs qui grèveront par ailleurs les marges budgétaires des législatures futures.

Plus fondamentalement, cette réalité signifie également que les marges à venir seront quasi entièrement consacrées aux priorités définies dans ce plan et que les autres politiques seront mises au régime... Cela signifie que des politiques aussi importantes pour le développement durable de la Région que l'énergie, l'inclusion sociale, le logement, le transport en commun ou la protection des ressources naturelles, pour ne prendre que quelques exemples, peuvent s'apprêter à faire **disette** pendant quatre ans au moins. Nous y reviendrons *infra*.

A côté de cela, il importe également d'observer que la note ne précise rien quant aux **économies** et à la politique de rigueur budgétaire. Des fuites et autres effets de manche orchestrés pendant le barnum médiatique de ces dix derniers jours, il apparaît toutefois que PS et CDH annoncent ou envisagent :

- une croissance zéro des crédits des cabinets ;
- une croissance zéro des crédits affectés à la fonction publique ;
- une limitation des crédits facultatifs de type études, subventions,...
- un étalement de certains investissements prévus (le métro de Charleroi a été cité dans ce cadre).

Il s'agira de faire preuve de vigilance à cet égard.

La finalisation du métro de Charleroi initiée par José Daras, par exemple, nous semble bien répondre à un besoin d'intérêt collectif. Plus globalement, s'il est évident que des économies peuvent être réalisées sans trop de peine dans les cabinets ou dans certains départements, tel n'est pas le cas dans d'autres secteurs. Il est donc nécessaire de faire preuve de discernement, pour supprimer les politiques réellement inefficaces ou surfinancées, et préserver ou renforcer les autres politiques. Tout est naturellement question de choix et de priorités : 15 millions € pour couvrir le déficit du GP F1 2005 à Francorchamps, ce sont 15 millions € qui ne permettront pas de financer un centre de recherche supplémentaire pendant 5 ans.

Il en est de même dans la fonction publique, du reste, où certains services sont déjà en situation de sous-effectifs (DPE, DNF, ...); il est donc essentiel de sortir de l'inertie qui prévaut dans ce domaine depuis un an pour, rapidement, développer la mobilité interne aux ministères, telle qu'annoncée par le Gouvernement.

Nous verrons, à l'occasion de la **confection du prochain budget 2006**, dans quelle ampleur les marges annoncées auront pu être réellement dégagées, dans quelle mesure les priorités adoptées auront été mises en œuvre et dans quels secteurs les restrictions auront été opérées.

4. Un choix de filières qui pose question et une absence complète d'impulsion en termes d'économie verte

Le Gouvernement wallon souhaite créer des pôles de compétitivité et met sur la table 280 millions € à cette fin. Globalement, cette volonté de donner une ampleur inédite au développement d'une politique de filières à laquelle nous appelons depuis longtemps, nous semble intéressante. Plusieurs questions sont toutefois présentes en arrière-fond.

Il convient tout d'abord de s'interroger sur la **méthodologie** choisie. En effet, il est étonnant de voir le Gouvernement, *ex abrupto*, désigner les cinq filières sur lesquelles le redéploiement de la Région va s'articuler. Certes une étude a-t-elle appuyé cette sélection, mais quelle méthodologie cette étude a-t-elle utilisée, et en fonction de quelle vision du développement ? Une dynamique plus participative à l'égard des secteurs n'eût-elle pas consisté à identifier une liste ouverte, plus large, de filières potentielles, à arbitrer avec les partenaires sociaux ou, à tout le moins, à soumettre à leur avis ?

Nous sommes également perplexes, a priori, sur le **choix de certains des pôles** retenus. Globalement, en choisissant des secteurs déjà implantés, le Gouvernement semble davantage préoccupé par la consolidation des emplois d'aujourd'hui, que par une réelle vision d'avenir nous permettant d'ancrer en Wallonie les emplois de demain. Il ne faudrait pas que cette politique des filières se réduise à une politique d'aubaine, calibrée en fonction des projets déjà à l'étude et permettant d'illustrer, dans les mois qui viennent, la formidable capacité d'anticipation de la coalition...

Le **secteur pharmaceutique**, en particulier, réalise chaque année des bénéfices colossaux ; le Ministre fédéral des affaires sociales ne manque pas, du reste, de développer différents mécanismes contributifs afin de limiter ces marges bénéficiaires au profit du financement de la sécurité sociale. Ce secteur est-il donc vraiment en manque de moyens de sorte qu'il ne puisse investir en autofinancement et qu'il ne puisse se développer qu'avec une aide massive des pouvoirs publics, au-delà des aides classiques déjà prévues pour tous les secteurs, via les lois d'expansion ou autres ?

Sur un autre plan, le pôle consacré à l'**ingénierie mécanique** nous apparaît particulièrement flou. Que peut-il donc recouvrir ? Viserait-il les activités en aval de la sidérurgie ? Cela doit être éclairci.

Plus fondamentalement, le Gouvernement s'obstine à refuser d'orienter le développement au bénéfice des **filières d'emplois dans les secteurs éco-industriels à triple dividende**, à savoir :

- créateurs d'activité à fort enracinement local, donc d'emplois difficilement délocalisables ;
- favorables à l'environnement ainsi qu'à la santé ;
- permettant le plus souvent, et davantage encore à l'avenir avec l'augmentation du prix du pétrole, des économies pour les consommateurs et donc une augmentation du pouvoir d'achat.

Nous pensons ainsi, par exemple, à la construction / rénovation durable, aux économies d'énergie, à la chimie verte, aux moteurs propres, au secteur du verre ou du bois, aux transports, ...

Nous développerons quelques illustrations.

- Dans le domaine des énergies renouvelables, de l'éco-construction ou de l'éco-rénovation, de nombreux débouchés existent. Ainsi, la Belgique arrive tout en bas de la liste

de seize pays où les particuliers utilisent l'énergie solaire, alors que les Luxembourgeois arrivent en première position : 0,5 m² de panneaux photovoltaïques par 1000 habitants en Belgique en 2004, pour 387 m² par 1000 habitants au Luxembourg ; pas en Espagne ou au Portugal, mais au Luxembourg... Or, des entreprises wallonnes innovantes ont à présent les compétences en panneaux photovoltaïques, en convertisseurs de courants, en batteries et accumulateurs, en capteurs et composants électroniques. Il y a donc un potentiel de développement important en cette matière.

- Photovoltech (où Electrabel est en partenariat avec Total et Imec) est implantée à Tirlemont et est en train d'augmenter sa capacité de production de cellules photovoltaïques. Fin 2005, 80 emplois auront été créés par cette extension. A Tirlemont, pas à Los Angeles...

- En 2000, à l'initiative du syndicat DGB, le Gouvernement allemand a impulsé une alliance comprenant, outre DGB, les secteurs industriels du verre isolant, des matériaux isolants, de la construction, du chauffage, les architectes, ..., avec pour objectif l'éco-rénovation de 300 000 logements par an. Les résultats obtenus jusqu'en 2004 sont significatifs, avec une diminution des émissions de CO₂, une diminution de la facture énergétique des ménages, des recettes de plusieurs centaines de millions d'euros pour la sécurité sociale et 140 000 emplois créés !

- Dans son budget 2005, le Gouvernement canadien indique qu'*un environnement sain et durable fait partie intégrante de la croissance économique* et prévoit notamment, sur une période de 5 ans, 1 milliard \$ pour créer un fonds afin de favoriser des projets et des mesures économiques de réduction des gaz à effet de serre, 225 millions \$ pour quadrupler le nombre de maisons rénovées (efficacité énergétique), 200 millions \$ pour promouvoir l'utilisation de l'énergie éolienne et 5 milliards \$ pour les municipalités, à partir des revenus de la taxe fédérale sur l'essence, pour financer des projets d'infrastructure tels que les transports en commun, les systèmes énergétiques de quartier, ...

Le plan Marshall fait donc l'**impasse complète** sur ces filières². Cette carence nous apparaît véritablement problématique, notamment compte tenu de l'état de l'environnement wallon et des défis auxquels cet état engage. Mais même sur un plan strictement économique, ce défaut de vision est difficilement compréhensible, dès lors que cette réalité s'impose progressivement dans les régions et pays avoisinants. Ceci nous ébahit d'autant plus pour ce qui concerne le secteur des économies d'énergie, des énergies renouvelables et du logement durable/rénovation, dans le contexte actuel de crise du mazout et de crise du logement !^{3 4}

Le Ministre Marcourt a depuis lors annoncé que les orientations relatives aux pôles étaient encore en discussion. Nous l'invitons dans ce cadre à **remettre l'ouvrage sur le métier**, afin, d'une part, d'associer les acteurs sociaux à la sélection des pôles, et, d'autre part, de constituer un pôle d'envergure avec ces filières écotecnologiques.

5. Un manque considérable d'ambition en matière de politique sociale

Le Gouvernement se limite à créer, en quatre ans, 600 postes de travail sous le régime APE et un millier sous le régime PTP dans l'accueil des enfants et l'accompagnement des personnes dépendantes. Le Gouvernement ne semble dès lors pas vouloir prendre la mesure des nombreux besoins émergents dans les services aux personnes, et les gisements d'emplois

² Mis à part quelques références symboliques et exception faite de la filière des biocarburants qui a en réalité sa place dans le pôle ... agroalimentaire.

³ Ceci étant, si nous mettons ce choix en perspective avec la politique que mène le Gouvernement wallon depuis un an, l'un ne fait que s'inscrire dans la continuité de l'autre : l'environnement – et plus globalement le développement durable – n'intéresse décidément pas ce Gouvernement. Même dans ses liens les plus évidents avec le développement strictement économique : ne pensons qu'à l'enterrement du projet Eurocap-rail, par exemple, à laquelle le Gouvernement wallon s'est rallié sans broncher.

⁴ Rappelons également ici le milliard € investi sous la précédente législature dans le logement social, développant ainsi l'emploi principalement au bénéfice des entreprises locales, parfois dans des métiers à faible qualification, avec un impact indirect dans la production de matériaux, leur transport, ... et avec une plus-value certaine pour les personnes à revenus modestes qui sont locataires de ces logements, en termes de qualité de vie, de santé – mentale et physique –, d'insertion sociale ou d'économies d'énergie. Un tel plan est donc aussi un réel investissement dans le développement régional.

qui y sont liés : aide aux personnes handicapées, maisons de repos et de soins, services de maintien à domicile, ...

Ce choix s'inscrit plus globalement dans l'**idéologie de l'emploi marchand** qui domine à présent à Namur⁵. Cette posture est du reste poussée à son paroxysme avec l'investissement, au sein du plan Marshall, de moyens comparables en vue de la création de mêmes emplois subventionnés (APE et PTP) au bénéfice du secteur marchand, notamment pour l'entretien ou encore pour le ... jardinage autour des entreprises (sic). Ceci ne manque pas de poser, du reste, des problèmes évidents de distorsion de concurrence avec les entreprises existantes dans ces secteurs ; il n'y aurait, dans ce cas, guère d'avantages macro-économiques à créer de nouveaux emplois qui ne feraient qu'en remplacer d'autres de même nature ...

La politique sociale est donc largement absente du cœur du redéploiement régional, contrairement aux engagements pris à l'occasion de la déclaration conclue par Elio Di Rupo et les partenaires sociaux à la veille de la formation du Gouvernement en juillet 2004. Plus fondamentalement, elle risque bien d'être privée de toutes capacités réelles de financement, dès lors que, comme nous l'avons indiqué *supra*, les marges budgétaires qui se dégageront au fil des années sont déjà affectées, au plan Marshall en l'occurrence.

Le Gouvernement nous renvoie, en cette matière, au futur **plan stratégique d'inclusion sociale** qu'il avait lui-même annoncé il y a près d'un an. Nous prenons date, mais nous voyons mal, à ce stade, comment ces politiques pourraient être développées à l'avenir. Il en est de même de l'**accord non-marchand**, dont la Ministre Vienne avait - perfidement ? - négocié il y a peu le renvoi à 2006...

6.Des zones franches au contenu flou et aux contours obscurs

Le Gouvernement a décidé de créer des *zones dites franches* dans 23 communes industrielles et 52 communes rurales. Il convient d'emblée d'observer qu'au niveau régional, le contenu de ce concept est assez faible, puisque trois effets sont, à ce stade et selon le document, liés à cette qualité :

- suppression des taxes communales sur la force motrice et extension aux grandes entreprises de la suppression du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage prévue ailleurs pour les seules PME ;
- maximisation des aides EXPA ;
- pour les communes rurales, majoration de taux à 90 % des aides régionales dans trois domaines pour le moins épars (infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises, énergies renouvelables ; diversification agroalimentaire).

A côté de cela, il semble que les deux **fonds d'impulsion** annoncés par la DPR et le Contrat d'avenir et budgétés en 2005⁶ à concurrence de 50 et 12,5 millions € soient à présent affectés au financement des mesures précitées liées aux *zones franches*, ainsi qu'à la suppression de la taxe hennuyère sur la superficie. Ceci n'est pas encore très clair, mais altérerait fortement, le cas échéant, la logique initiale portée par ces fonds, à savoir le soutien à des projets de développement territorial, en milieu urbain ou rural.

Au surplus, le Gouvernement renvoie, pour l'essentiel du contenu de ce régime juridique dérogatoire, à son **appel lancé au Gouvernement fédéral**. Nous serons, du reste, particulièrement vigilants dans ce débat, et ce à un double titre. D'un côté, cet enjeu peut

⁵ Cf. carte blanche publiée dans La Libre du 18 juillet 2005 et réponse d'ECOLO dans la livraison du 29 juillet 2005.

⁶ Nous pouvons nous rappeler, à cet égard, les blocages que le lancement de ces fonds a rencontré au sein du Gouvernement durant le premier semestre 2005. Il est fort probable que, de ce fait, les fonds prévus pour 2005 ne puissent être engagés.

rapidement devenir communautaire, dès lors qu'il présente le grand inconvénient de rendre, aux yeux des partis flamands, les francophones demandeurs de quelque chose ; à titre d'exemple, il est clair qu'entre la différenciation fiscale à l'intérieur de zones franches et la régionalisation de l'impôt des sociétés, il peut n'y avoir qu'un pas... Il serait donc sage que les Ministres wallons cessent de s'exprimer quant aux compétences fédérales. D'un autre côté, les éléments de discussion soumis au pouvoir fédéral (adaptation des conditions de travail, diminution des cotisations sociales dans les zones franches, ...) ne sont pas sans risques de dérégulation, en termes social comme sur le plan de la concurrence à l'intérieur même de la Région wallonne.

Si le contenu de ces *zones franches* ne se clarifiera vraisemblablement qu'au terme de cette discussion avec l'autorité fédérale – et après l'obtention des autorisations requises au niveau européen –, les fondements de leurs contours s'avèrent quant à eux tout à fait obscurs.

Comme plusieurs observateurs ont déjà eu l'occasion de l'indiquer, il reste visiblement bien difficile de faire preuve de **sélectivité** en Wallonie, contrairement à ce qu'essaie d'ailleurs et paradoxalement de professer le discours ambiant autour du plan Marshall : 23 communes en reconversion économique et 52 communes en milieu rural, soit 75 communes au total ou près d'un tiers (!) des communes wallonnes. Du reste, c'est, dans la plus grande partie des cas, l'ensemble du territoire communal qui est visé !

A défaut d'élément dans le document lui-même, nous avons cherché à établir les critères utilisés pour ce faire. Manifestement, il demeure également fort difficile de faire preuve de **transparence** et d'**objectivation** en Wallonie.

A. Etat socio-économique

Ainsi, nous avons d'abord pensé que le Gouvernement wallon devait avoir privilégié la solidarité et l'équilibre du développement territorial, en accordant une priorité particulière aux **communes particulièrement défavorisées**. L'Institut wallon d'études, de prospectives et de statistiques (IWEPS) a précisément publié, en septembre 2004, pour le Ministre-Président Van Cauwenberghe, un rapport intitulé *Les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en Wallonie*⁷. Ce rapport utilise plusieurs familles d'indicateurs, afin de construire un indicateur synthétique et d'aboutir à un classement global identifiant – et classant – les 52 villes et communes wallonnes les plus défavorisées selon leur niveau de santé socio-économique.

D'une manière générale, 29 communes parmi les 52 socio-économiquement les plus défavorisées sont reprises dans le plan Marshall wallon. En d'autres termes, **23 communes défavorisées ont été oubliées** ! Parmi elles, Quiévrain (12^e commune la plus défavorisée), Anderlues (17^e), ..., Binche (27^e) ou Huy (33^e), alors que d'autres communes considérées comme moins défavorisées (telles Hotton, 49^e) ont été reprises. De même, cela signifie aussi que **46 communes non reprises dans les 52 communes les plus défavorisées** de l'IWEPS sont également retenues en *zones franches* !

Nous pouvons distinguer les fonds en milieu urbain et en milieu rural. Dans le premier cas, 21 des 23 communes retenues figurent dans le rapport IWEPS (et pour la plus grande part dans la première moitié). En fait, seules Tubize et Visé ont été ajoutées en dehors de la liste des 52 communes les plus défavorisées ; il reste toutefois qu'un certain nombre de communes urbaines très défavorisées n'ont pas été retenues.

Dans le second cas, seules 7 des 52 communes rurales peuvent être considérées comme les plus défavorisées selon les critères de l'IWEPS !

⁷ <http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/Clascom384.pdf>

De toute évidence, ce ne sont donc pas ces critères de nature socio-économique qui ont servi de base au Gouvernement.

B. Situation spatiale – Pôles de développement

Nous avons également tenté de trouver une rationalité dans le choix du Gouvernement en prenant pour référence le document ayant autorité en termes de développement territorial, à savoir le *Schéma de développement de l'espace régional wallon (SDER)*, adopté en 1999 par une précédente majorité rouge-romaine. Pour rappel, ce schéma résulte de la volonté de la Région, initiée au milieu des années 90, de développer une réflexion globale sur l'affectation territoriale de son redéploiement économique⁸.

Sur cette base, un constat saute aux yeux : autant le choix des 23 villes et communes inscrites dans les *zones franches* de reconversion paraît être celui du centrage sur quatre pôles de développement déterminés par le SDER et à forte concentration d'activités et de population (Mons-La Louvière, Charleroi, Liège et Verviers), autant le choix des 52 communes rurales semble être placé sous le signe du saupoudrage, en dehors de toute cohérence territoriale.

Plus globalement, sur les 75 villes et communes éligibles au titre de *zones franches*, on en compte **à peine 21 préalablement retenues comme pôles dans le SDER**. 54 communes sont donc identifiées par le plan Marshall en dehors des pôles du SDER ! A côté de cela, 31 pôles du SDER ne sont pas repris dans le plan Marshall.

Il est donc clair que le SDER n'a pas non plus inspiré la nouvelle coalition rouge-romaine, en particulier en milieu rural⁹. Au-delà du problème posé en termes d'objectivation des choix posés, une telle omission n'est pas sans nous inquiéter, quant aux conséquences néfastes d'une telle politique de développement territorial en matière de désurbanisation, de coût des déplacements et des équipements collectifs. Le Gouvernement fait en effet le choix, au sud du sillon Sambre et Meuse, d'une dispersion des activités économiques et d'un accroissement du charroi lourd sur tout le territoire concerné. Cela peut faire le bonheur des élus locaux en mal de réélection, mais sûrement pas contribuer à un aménagement optimal du territoire, respectueux des engagements de Kyoto. Cette politique s'inscrit, du reste, dans la dérégulation en cours en matière d'aménagement du territoire. Nous continuerons à la dénoncer.

C. Appel à une nécessaire transparence

Le Gouvernement n'a donc pris pour référence ni l'état socio-économique des communes wallonnes, ni leur situation spatiale. Certaines communes sont d'ailleurs condamnées deux fois : ainsi, Binche et Huy constituent à la fois des pôles du SDER et des communes parmi les plus défavorisées selon le rapport IWEPS (respectivement 27^e et 33^e), mais n'en sont pas moins laissées en dehors de ce régime, sans raison apparente.

D'une manière générale, deux logiques contradictoires semblent se juxtaposer : l'une s'applique au sillon industriel, elle concentre effectivement les moyens et, même si telle ou telle question subsiste, s'avère globalement conforme aux indications socio-économiques ou spatiales connues ; l'autre se dévoile dans les régions rurales, elle est diluante, fait fi de toute véritable idée de développement durable et, plus généralement, des données objectivées quant

⁸ Pour rappel, le SDER a ainsi abouti à dessiner une Wallonie où les pôles de développement principaux s'inscrivent sur un axe est-ouest correspondant au sillon industriel étiré de part et d'autre vers Tournai et Eupen, sans oublier le Sud-Luxembourg. Au sud du sillon Sambre et Meuse, trois corridors rail-route : l'un plein sud à partir de Charleroi, en direction de Charleville à travers l'Entre-Sambre-et-Meuse ; les deux autres formant un triangle renversé dont les pointes sont Namur, Liège et Neufchâteau, respectivement le long de la N4 et à travers le massif ardennais, avant de converger vers Arlon et Luxembourg.

⁹ Nous aboutissons logiquement à la même conclusion en prenant pour référence le plan ZAE adopté définitivement par le Gouvernement en date du 22 avril 2004. Cela est somme toute logique, dès lors que le Gouvernement a, à cette occasion, pris le SDER comme matrice de cette décision. C'était, il est vrai, à une autre époque...

au niveau socio-économique des communes ou aux décisions antérieures du Gouvernement en termes de vision territoriale.

PS et CDH ont manifestement battu le beurre en cette matière, autant qu'ils ont croisé le fer.

Ainsi, une note déposée officiellement au Gouvernement en juin dernier suggérait, sur base de plusieurs des critères du rapport IWEPS, la concentration du fonds de reconversion sur 13 communes urbaines. Le point a alors fait l'objet d'un blocage au sein du Gouvernement. Il y en aura finalement 23...

De même, pour ce qui concerne les communes rurales, un projet de note avait été déposé sur base d'une méthodologie également objectivée et aboutissait à moins d'une trentaine de communes... Après blocage ministériel et déblocage présidentiel, il y en aura donc 52...

23 et 52 donc, et peut-être même plus, puisque, là aussi, le Ministre Marcourt a indiqué que cette liste n'était pas encore définitive et que certains ajustements pourraient être opérés.

La fin du saupoudrage était présentée comme un axe important du plan Marshall wallon. La Wallonie continue manifestement à souffrir très largement des maux endémiques tant de fois dénoncés que sont le sous-localisme d'une part, l'absence de transparence de l'autre. Nous invitons le Gouvernement, à l'occasion de la seconde lecture annoncée, à neutraliser les baronnies et à renforcer l'objectivation.

7.Un renoncement sur le plan de la démocratie et de la gouvernance

Dès le départ, l'accent a été mis sur la mobilisation collective autour de ce plan. Les économistes ont ainsi été réunis à plusieurs reprises, les syndicats ont été consultés, le patronat a également été associé et les citoyens sont priés de se mettre au boulot.

En contradiction avec cette atmosphère de « consensus » social, les **forces politiques d'opposition démocratique** ont été totalement tenues à l'écart de ce dialogue.

Vu l'ampleur de l'état de crise et mettre en cause le rôle de chacun, le MR et ECOLO avaient pourtant fait part de leur disponibilité, PS et CDH en ont décidé autrement, à l'image du Ministre-Président qui a évoqué, une nouvelle fois, des pouvoirs législatifs exceptionnels. On rappellera à ce propos qu'il a fallu une action conjuguée de l'opposition démocratique pour que le débat d'aujourd'hui ait lieu.

Le PAP est et restera donc bien un *coup* du seul Gouvernement.

Plus globalement, la gouvernance avait été annoncée comme un axe important du plan Marshall, en particulier par le CDH. « ECOLO ne sera pas déçu » avait même prédit le Ministre Antoine.

Une volonté de rompre avec le saupoudrage et les **sous-régionalismes** a certes été proclamée haut et fort ; de même, un esprit de renouveau soufflerait à présent à Namur. Nous pouvons bien sûr en accepter l'augure. Il faut cependant déchanter immédiatement.

Nous avons mis en relief, avec les *zones franches*, une première illustration de cet écart entre le dire et le faire, le « legein » et le « prattein », que je dénonce depuis votre entrée en fonction.

Il en est de même de la **rationalisation** des outils publics, qui relève principalement de l'opération faciale et donc du leurre. Ainsi, le plan diagnostique 70 outils d'animation économique et 50 structures de stimulation technologique. Derrière la promesse de simplifier cette situation, il se limite pourtant, dans les deux cas, à ... créer une structure régionale coupole afin de chapeauter l'ensemble, coupole à laquelle s'ajoutent encore, dans le premier cas, six structures intermédiaires.

Autrement dit, le Gouvernement ajoutera une couche à la lasagne, sans autre forme de procès.

Le sous-régionalisme conserve dès lors, sous cet angle aussi, de beaux jours devant lui. Loin de rationaliser le paysage, le pouvoir wallon s'apprête donc à le complexifier encore davantage. Est-ce bien sérieux ?

A côté de cela, rien n'est prévu non plus quant aux organigrammes de l'**administration**. Certes la coalition évoque-t-elle un stop aux recrutements ; nous avons dit précédemment ce que nous en pensions : mettre concrètement en œuvre la mobilité interne est, en l'espèce, essentiel. Il importe également, pour une action publique efficace, que l'administration soit respectée par les cabinets et autant que possible associée à leur travail, sans mettre en question les attributions de l'une et des autres. Nous en sommes parfois bien loin !

Mais au-delà, qu'en est-il des deux ministères, des douze directions générales, des multiples divisions et des plusieurs centaines de directions, dont certaines ont une responsabilité limitée à quelques agents, voire au seul directeur ? Seule la fusion entre la DGEE et la DGTRE apparaît comme une mesure de simplification de l'appareil administratif.

De même, quelle rationalisation au niveau des **pararégionaux** et autres institutions diverses et multiples, etc. ? Sans même évoquer les **provinces**, qui ont une nouvelle fois démontré leur capacité de résistance face à l'autorité régionale en négociant une compensation massive des réductions fiscales concédées¹⁰,

Plus fondamentalement encore, le plan ne propose aucune mesure en matière de **lutte contre le clientélisme et contre le lotissement, d'incompatibilités et de cumuls, de transparence et d'objectivation** des décisions, recrutements, promotions ou subventions,... Tous les observateurs s'accordent pourtant à considérer que ces réalités subsistent et qu'elles continuent à représenter une part importante du mal des barons, du **mal wallon**.

Rien n'est donc véritablement remis en question, il n'y a pas de réelle rupture, le petit monde wallon continuera à fonctionner et la modernisation de la gouvernance wallonne est à nouveau reportée pour l'essentiel. L'actualité (encore récemment, Carolorégienne, IEW, ...) ne cesse pourtant de rappeler l'urgence d'une prise de conscience et la nécessité absolue de doubler le plan Marshall socio-économique d'un plan Marshall politique. Ceci nous semble essentiel au succès du sursaut annoncé. Nous reviendrons donc en toute hypothèse sur cet important sujet.

Les incurables carences du PAP

Monsieur le Ministre-Président, votre Plan d'Actions prioritaires pour l'avenir wallon souffre de carences plus graves encore, qui portent en elles les germes de son très probable échec. D'une manière générale, votre plan pêche en effet par manque de projet cohérent de société et absence de véritable projet culturel fédérateur à l'échelle wallonne.

L'absence d'un projet cohérent de société

Nous nous en doutions depuis longtemps et l'avons dit à plusieurs reprises. C'est maintenant confirmé. Les priorités que vous avez retenues dans votre plan montrent que le développement durable n'a jamais été un élément fondamental de votre réflexion. Il est vrai que ce modèle de développement est tout à fait incompatible avec votre choix néolibéral. De fait, vous avez dans votre souhait de relancer l'économie wallonne complètement négligé d'appréhender la question de la renaissance wallonne d'une manière globale, ainsi qu'il sied à un projet de société digne de ce nom pour deux partis qui n'ont à la bouche que les mots de solidarité et de justice sociale pour tous. Au-delà du discours, vous avez oublié d'intégrer les dimensions sociale et environnementale dans votre réflexion. De facto, seul l'aspect

¹⁰ Cette compensation présente par ailleurs l'inconvénient de pénaliser les provinces qui ont supprimé cette fiscalité contre les investissements avant d'y être contrainte par le pouvoir régional...

économique compte à vos yeux. Quand on pense aux horreurs sociales et sociétales qui sanctionnent inévitablement les choix néolibéraux qui sont désormais les vôtres, on en a froid dans le dos...

A la lecture de votre Plan Marshall, on cherche vainement les valeurs (autres que celles de la bourse) qui vous guident et on se demande quelle place vous réservez effectivement aux Wallons et aux Wallonnes dans votre vision économiciste du problème wallon, dans votre conception d'une société tout entière soumise à ce que vous estimez être les impératifs économiques et dans laquelle les politiques n'ont plus pour mission d'encadrer le monde économique, mais seulement de l'accompagner. Pour vos deux partis, c'est une vraie déroute intellectuelle et idéologique... Encore qu'il est peut-être plus facile pour des marxistes de se convertir au néolibéralisme dès lors que, dans une école comme dans l'autre, c'est in fine l'économie qui dicte sa loi...

En fait, votre Plan est révélateur d'une tournure d'esprit. A vos yeux, il n'y a d'autre indicateur « sérieux » que le PIB/habitant pour évaluer la richesse et le bien-être d'une population donnée. C'est, bien sûr, un élément d'appréciation parmi d'autres, mais non celui derrière lequel il faut que tous les autres s'effacent. En fait, l'omniprésence sous-jacente du PIB est avant tout le fruit d'une myopie idéologique qui empêche le Gouvernement wallon de prendre au sérieux les autres aspects d'une réalité économico-sociétale beaucoup plus complexe et systémique qu'univoque et causale.

Pour redémarrer sur de bonnes bases et sortir de son état de crise, la Wallonie a effectivement besoin d'une révolution culturelle. Ce n'est toutefois pas celle à laquelle on pense généralement.

La révolution culturelle dont la Wallonie et les Wallons ont besoin, c'est de parvenir à penser qu'ils se redresseront mieux s'ils réfléchissent dans la perspective d'un plus grand respect de l'Homme (avec un grand H) et de l'environnement (au sens large du terme) et des écosystèmes naturels. Non seulement, nous en avons tous et toutes psychologiquement et physiologiquement besoin, mais, en outre, ils sont les meilleurs supports pour la remise en route d'une économie régionale prospère, génératrice d'activités peu délocalisables et porteuse d'emplois durables et de qualité. Et ce, même pour les non diplômés et les moins chanceux. Voilà la révolution culturelle dont la Wallonie et les Wallons ont besoin. Apparemment, l'actuel gouvernement en est incapable.

En un mot comme en cent, le Gouvernement souffre aujourd'hui comme hier d'une incapacité à sortir des sentiers battus pour « inventer » un autre avenir à la Wallonie. Pour qu'il se mette en état d'atteindre un tel objectif, le Gouvernement devrait revoir de fond en comble sa conception du développement.

Ici comme ailleurs, la véritable pauvreté c'est d'abord l'insécurité d'existence et l'angoisse du lendemain qu'un travail ne suffit pas à exorciser s'il ne s'accompagne d'un contrat digne de ce nom et d'un salaire décent. De ce point de vue, on peut dire que le Gouvernement est occupé à appauvrir dramatiquement les Wallons au nom d'une pseudo-efficacité économique et d'une rentabilité souvent à courte vue qui ne résoudront durablement aucun des maux qui minent la Wallonie : fermeture d'entreprises pas assez rentables aux yeux du capital, licenciements massifs pour accroître les dividendes, extension du travail intérimaire et temporaire, chasse aux chômeurs alors que c'est l'emploi qui fait défaut, expulsions de locataires dans les habitations sociales quand des milliers de logements restent inoccupés en Région wallonne, menaces sur les pensions de retraite et la sécurité sociale alors que la société belge n'a globalement jamais été si riche, absence globale de perspectives pour les jeunes diplômés et les autres alors qu'on veut retarder l'âge de la pension,... Où est la cohérence politique et sociétale d'une telle politique ?

L'absence d'un projet culturel fédérateur à l'échelle régionale

Par-dessus le marché, votre Plan Marshall confirme et, d'une certaine manière, renforce les faiblesses structurelles d'une Wallonie qui permettent – soit dit en passant – de mieux comprendre la persistance des maux wallons chroniques que sont le sous-localisme viscéral et les baronnies de clochers. Au contraire de la Flandre (dont la métropole anversoise est l'indiscutable moteur centripète qui entraîne tout à sa suite, de La Panne à Maasmechelen), la Wallonie est écartelée par des pôles de développement extérieurs à ses frontières : le Brabant wallon est aspiré par Bruxelles, le Hainaut occidental par Lille, le Sud-Luxembourg par le Grand-Duché et Liège par une Eurégio avec ses villes sœurs de Maastricht et d'Aachen (sans oublier Hasselt), dont elle aurait d'ailleurs tout intérêt à tirer un plus grand bénéfice, etc.

Bref, la Wallonie ne bénéficie pas d'une véritable unité socio-économique. Elle a donc d'autant plus besoin d'une dimension culturelle forte. Pour ce faire, il ne suffit pas de restaurer des remparts ou de valoriser les trésors naturels ou architecturaux afin d'y faire venir les touristes en masse. Pour exister et prospérer économiquement, la Wallonie a besoin d'un grand projet culturel fédérateur à l'échelle régionale qui permettrait aux Wallons et aux Wallonnes de se trouver une identité et une vision du monde communes, une dynamique collective qui sera vecteur d'engagement individuel et moteur de développement économique, par-delà leurs différences et les forces centrifuges qui tirent la Wallonie à hue et à dia.

Ce grand projet culturel ne pourra qu'être le fruit d'un vaste débat public associant le monde politique et les acteurs sociaux, mais aussi les milieux académiques, artistiques et culturels, la société civile organisée et les citoyens. Or, le Plan Marshall fait complètement l'impasse sur ce point décisif. C'est là son défaut cardinal alors même que le Contrat d'avenir souligne pourtant l'importance de la culture comme composante à part entière du projet wallon.

Il serait temps qu'au-delà des difficultés institutionnelles que cela laisse supposer, le Gouvernement wallon se décide enfin à aborder de front avec les autres niveaux de pouvoir cette question fondamentale pour l'avenir de la Wallonie. Cela lui évitera de mettre la charrue avant les bœufs et de lancer un énième plan dont on ne peut s'empêcher de penser qu'il n'est décidément pas à la mesure des enjeux.

Dès lors, je suis obligé de constater qu'à mon sens et à celui du groupe ECOLO, votre Plan Marshall pour la Wallonie n'apporte aucun nouveau souffle au-delà d'une indéniable opération médiatique. Tout au plus, est-il l'outil d'une respiration pour un système PS-CDH de partage de pouvoir en pleine restauration, mais pourtant déjà à bout de souffle ! Votre PAP n'est en définitive rien d'autre qu'une sousPAPe.

D'où mon interrogation et celle d'ECOLO : à quand le prochain plan wallon pour une énième et tout aussi fallacieuse relance ? Plus fondamentalement, quand allez-vous enfin comprendre que vous vous trompez de chemin ?

Bernard Wesphael
Député
Chef de groupe Ecolo